

Bois de la Bâtie, Parc animalier, Genf

www.ville-geneve.ch/plan-ville/parcs-jardins-plages-bains-publics/bois-batie

Le parc animalier de la ville de Genève a été fondé en 1982, à la suite d'une initiative privée visant à accueillir et à prendre soin d'animaux sauvages blessés. Aujourd'hui, c'est un espace de détente, un lieu d'élevage de ProSpecieRara et un parc animalier avec mandat éducatif. Outre la détention de certaines espèces faisant partie du catalogue de ProSpecieRara, comme la chèvre paon, le porc laineux ou la vache d'Hinterwald, de nombreuses espèces d'oiseaux sont présentées dans les enclos du parc, parfois dans des volières, ou en liberté. Le parc animalier est complété par un vaste enclos accueillant des cerfs, des bouquetins ainsi que quelques petits mammifères et reptiles. Resté naturel, le terrain offre de nombreuses possibilités d'occupations et de retrait. Le parc est par ailleurs agrémenté d'un concept informatif concrétisé par des panneaux. Il est interdit de nourrir les animaux.

Exemples positifs

Bouquetins, marmottes

Ces deux espèces partagent un enclos de près de 1000 m² comportant une étable avec un avant-toit, un grand pierrier, plusieurs arbres et de l'eau courante. Le terrain caillouteux où sont dispersés quelques troncs d'arbres offre suffisamment de place aux animaux qui peuvent grimper, s'éviter, ruminer au soleil ou se reposer à l'ombre. L'enclos s'étend sous le sentier surélevé emprunté par les visiteurs et comprend des éléments importants comme une souille, des pâturages et des amas de branches. En cas de besoin, les animaux peuvent être répartis temporairement dans des enclos séparés. Le parc



renonce désormais à la détention de chamois, qui lui avait valu quelques critiques dans le dernier rapport. Il y a visiblement suffisamment de place pour les marmottes, qui peuvent creuser à leur guise, comme en témoignent les nombreuses entrées de terriers. Les rochers leurs permettent en outre de surveiller les environs.

Cerfs sika

Le terrain destiné aux cerfs sika est également de taille très généreuse. Les mâles et les femelles disposent d'un pré pour brouter. En cas de besoin, ils peuvent se cacher dans une grande zone boisée, sur un terrain en pente. Une étable avec auge abritée, une souille, plusieurs amas de branches, des surfaces de couchage garnies de copeaux de bois et un abreuvoir avec de l'eau fraîche complètent les installations. Dans le dernier rapport consacré à ce zoo, la détention des chevreuils à cet endroit faisait l'objet de critiques. Le choix de détenir désormais des cerfs sika est accueilli favorablement par la PSA, cette espèce convenant nettement mieux dans un parc accessible au public. Les chevreuils sont en effet trop farouches et craintifs pour ce genre de détention.

Volières aquatiques et au bord de l'eau

Deux grandes volières sont situées au centre du parc, à côté des grands enclos. Les visiteurs peuvent y découvrir des avocettes, échasses, tourterelles, faisans, grues demoiselles, canards et harles. Chacune de ces volières a une surface au sol de près de 100 m² et une hauteur d'environ 10 m. Le sol est recouvert de sable ferme et de gravier. Il y pousse une végétation naturelle comprenant des arbres et des buissons. Les points d'eau sont bordés de rives plates. Il y a dans la volière des avocettes un grand banc de sable ouvert, que les oiseaux peuvent explorer à la recherche de nourriture. Pour échapper aux regards des visiteurs, ils peuvent se réfugier dans les structures végétales variées que sont les touffes d'herbe, les arbustes et les racines.

Remarques

Huîtrier pie et eider à duvet

Cette volière est un succès du point de vue de l'aménagement, très naturel. Elle s'étend sur une surface au sol de 150 m² et une hauteur de 4 m. La volière est visible depuis trois côtés. Au moment de la visite, la végétation était bourgeonnante et, par la suite, offrira aux oiseaux des espaces où se réfugier et se reposer à l'abri des regards grâce à une végétation dense. La partie aquatique occupe environ un tiers des lieux. Les rives plates sont idéales pour les huîtriers pies, qui peuvent y chercher de la nourriture. Cependant, les canards marins (eider et harle couronné) apprécieraient de pouvoir plonger plus profond, le bassin ne leur offrant pour l'instant qu'environ 50 cm d'eau.



Porc laineux et sanglier

L'enclos des porcs laineux est aménagé de manière à répondre à leurs besoins. Une étable sèche, des places en dur faciles à nettoyer, mais aussi des souilles profondes et des branches fraîches sont à leur disposition. Le mâle est mis à l'écart pendant que les truies élèvent leurs petits.

L'enclos des sangliers semble plutôt démodé et rappelle un peu une ancienne fosse aux ours. Visibles depuis le haut seulement, composés de grandes plaques en pierre disposées autour d'un îlot de verdure surélevé, inaccessible aux animaux, les lieux présentent peu d'intérêt. Une partie de l'enclos est heureusement garnie de matériel à la disposition des sangliers et des branches fraîches leur sont proposées. Mais le point le plus important est que les animaux peuvent accéder à la partie arrière de leur parc, où ils disposent de grandes souilles. Dans ces conditions, leur détention est aussi conforme à l'espèce.



Factsheet Bois de la Bâtie (GE)

★★●

Affiliation	–
Contribution à la protection des espèces	Pro Specie rara (races d'animaux domestiques rares)
Information du public	Signalétique propre au parc
Activités de recherche	–
Offre de loisirs	Places de jeux
Concept	Contact avec les animaux, espèces animales indigènes

★★ = Zoo ou parc animalier avec ambition de protection des espèces et/ou d'éducation¹

● = Cette institution s'efforce de détenir les animaux dans des conditions particulièrement respectueuses des espèces et compte plusieurs enclos exemplaires.

¹ La simple détention dans le cadre d'un programme de protection et de préservation d'espèce référencée, une signalétique standard ou la visite du zoo sans guide ne répondent pas aux exigences! Des efforts supplémentaires en matière d'éducation (p. ex. visites guidées professionnelles, panneaux de conception propre, activité de recherche) ou de soutien à des projets de protection des espèces sur place sont nécessaires! Le concept de détention des animaux est un plus.